



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

« EFFETS INDÉSIRABLES DES THÉRAPIES ANTICANCÉREUSES SUR LA PEAU, LES PHANÈRES ET LES EXTRÉMITÉS DISTALES »

* Cet enseignement ouvert aux professionnels de santé (médecins, pharmaciens, podologues, infirmiers...) a pour but d'acquérir les connaissances nécessaires au diagnostic et au traitement des effets indésirables sur la peau, les phanères et les extrémités distales des traitements des cancers qui évoluent et souvent se complexifient.

* *L'approche globale de la personne malade tout au long de son parcours de soins, invite à dispenser une formation pluri-disciplinaire commune, sanctionnée par le même diplôme.*

* *Le but est de permettre aux différents intervenants de la prise en charge, à partir d'une connaissance partagée et actualisée, de coordonner la mise en œuvre de leurs compétences professionnelles respectives (apprendre ensemble pour travailler ensemble).*

ORGANISMES ASSOCIES

- **INSTITUT DE FORMATION EN PÉDICURIE-PODOLOGIE (IFPP) DE TOULOUSE**
Hôpital Purpan – TSA 40031 - 31059 TOULOUSE Cedex 9
- **INSTITUT CLAUDIUS REGAUD**
20/24 rue du Pont Saint Pierre - 31052 TOULOUSE Cedex
- **ONCORÉSONANCE**
20/24 rue du Pont Saint Pierre - 31052 TOULOUSE Cedex

EFFECTIF

Le nombre maximum de candidats autorisés à s'inscrire à ce diplôme est de **26 par an**. Les autorisations seront délivrées **après étude du C.V. et de la lettre de motivation** de chaque candidat.

DURÉE DES ÉTUDES ET PROGRAMME

L'enseignement se fait en 1 an sous forme de **4 séminaires de 2 jours ou 3 jours** (en fin de) et de **5 demi-journées** de stages. Il commence début janvier 2014. La durée de l'enseignement est de **80 heures** réparties ainsi :

63 heures de cours théoriques

Session 1 : Caractéristiques des tumeurs malignes et bénignes - Epidémiologie prévention dépistage - Modalités thérapeutiques - Les grands moyens thérapeutiques - Effets indésirables non dermatologiques des chimiothérapies et thérapies ciblées : revue générale - Anatomie, physiologie et sémiologie dermatologiques - Toxicité dermatologique des thérapies ciblées (hors toxicité podologique).

Session 2 : Toxicité dermatologique des chimiothérapies - Toxicité sur la muqueuse buccale - Syndromes paranéoplasiques dermatologiques - Toxicité dermatologique de l'immunothérapie antitumorale (interféron, interleukine, ipilimumab, anti PD1, PDL1) - Qualité de vie - Radiodermites - Cicatrisation en oncologie : particularités - Place du pharmacien en oncologie -

Session 3 : Prise en charge du pied douloureux - Vous avez dit Podologue ? - Hyperkératoses mécaniques et soins de pédicurie - Toxicité podologique des traitements anticancéreux - Neuropathies distales induites par les chimiothérapies

Session 4 : Spécificités des soins de pédicurie en oncologie - Orthèses plantaires, orthoplasties et orthonyxie - Etude de la marche et ses corrections - Coordination des soins ambulatoires : médecin traitant, pharmacien, infirmier, kinésithérapeute, réseaux de soins - Effets attendus de l'activité physique sur la prise en charge du patient cancéreux.

2 heures de travaux pratiques (présence obligatoire)

- Journée de travaux dirigés sur l'examen clinique en podologie

15 heures de stages pratiques sous forme de 5 demi-journées (présence obligatoire) :

Oncologie (Institut Claudius Regaud) : 1 demi-journée - Dermatologie (Institut Claudius Regaud) : 2 demi-journées ; Podologie (Institut de Formation en Pédicurie Podologie CHU Purpan) : 2 demi-journées.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Examen terminal de 2 heures en fin d'année universitaire sous forme de 2 sessions (juin et rattrapage en septembre) portant sur 3 questions traitées durant l'enseignement. Chaque question sera notée sur 20 points. Pour être déclaré admissible, le candidat doit avoir obtenu à l'examen terminal une note égale ou supérieure à 30. Pour être déclaré définitivement admis, le candidat doit avoir réalisé les stages et validé les travaux pratiques. Une note inférieure à 7/20 à l'une des 3 questions sera une note éliminatoire.

RENSEIGNEMENTS

(Par courrier, mail ou tél.) : **OncoRésonance** – 20-24 rue du Pont Saint-Pierre 31052 TOULOUSE CEDEX
oncoresonance@claudiusregaud.fr - Tél. : **05 61.42.42.32** (Mme Rénata NOËL).

INSCRIPTIONS

Les candidats doivent envoyer leur C.V. et leur lettre de motivation avant le **20 septembre de l'année universitaire** choisie au Secrétariat d'OncoRésonance (adresse ci-dessus). L'autorisation d'inscription auprès de l'Université Paul Sabatier sera adressée aux candidats retenus courant octobre. Les autres candidats seront placés en liste d'attente pour l'année suivante. **Exceptionnellement pour l'année universitaire 2013/2014, les inscriptions seront possibles jusqu'au 10 décembre 2013, avec le 1er séminaire fixé du 09 au 11 janvier 2014.**

MONTANT DE L'INSCRIPTION :

Formation continue = 750€ (Individuel) ou 1 250€ (Entreprise).

RESPONSABLES DE L'ENSEIGNEMENT :

- Professeur Roland BUGAT
- Monsieur Claude HUERTAS
- Docteur Vincent SIBAUD